
Réunion PPCR 12/03/2014

Nous nous sommes quittés il y a un mois après une déclaration unanime des organisations syndicales demandant un rappelant leur attachement à une négociation sur les PPCR mais demandant un engagement écrit du Premier ministre sur l'abandon de l'idée d'un gel des avancements. Nous avons eu, au moins sur ce sujet, un engagement. Dont acte, nous pouvons donc reprendre le cours des discussions suspendues.

« Aujourd'hui, mon mandat est de vous soumettre une méthode, des axes de travail et un calendrier pour cette négociation. » C'était, ce que vous déclariez, Madame la ministre, le 7 février 2013... il y a plus d'un an.

Au risque de nous répéter, les agents publics trouvent le temps long, très long, trop long.

Les documents reçus montrent qu'on a retiré du calendrier de la réforme PPCR, la partie salariale prévue pour le mois de mai. Pour nous c'est une bonne chose. En effet, les accords de Bercy de 2008 prévoient une négociation triennale avec les partenaires sociaux pour fixer les orientations qui seront suivies sur les trois années ultérieures, notamment les mesures générales (dont l'évolution de la valeur du point Fonction publique). Le rendez-vous était déjà fixé indépendamment de la réforme que vous souhaitez conduire.

C'est peu dire que nous l'attendons. Le point d'indice est gelé depuis 4 ans (1351 jours pour être exact). Ce n'est pas l'arrêté paru ce matin au JO sur la GIPA qui peut répondre au constat de baisse du pouvoir d'achat enregistré par l'INSEE... Et encore, l'institut le constate en 2011 qui était marqué par des effets report de la décision de 2010. La dégradation s'est forcément accrue en 2012 et 2013, d'autant que les prélèvements ont augmenté...

Les déclarations faites ici ou là, y compris par vous, même si « littéralement » on peut les comprendre, inquiètent. Pour l'UNSA il n'est pas possible que cette année soit une nouvelle année blanche.

Nous l'avons déjà dit.

Pour être plus clair, et le dire plus solennellement, l'absence de perspectives nous conduirait à en appeler aux personnels. Nous attendons donc cette séquence et nous souhaitons qu'elle soit porteuse de résultats pour les personnels.

J'ai dit que l'UNSA était revenu avec la volonté de participer à des négociations sur les PPCR. Elles ne pourront s'ouvrir, pour nous, que si le cadre est assuré.

Pour reprendre les propos que j'ai tenus dès le mois de décembre lors de la présentation du rapport Pêcheur, il faut que le contexte budgétaire soit clarifié. Nous avons parlé de « l'hypothèque budgétaire » qui pesait sur la réforme. Il nous faudra avoir des assurances dès l'ouverture des négociations.

Elle ne pourra se mener que si des éléments sont clarifiés et que des conclusions ne soient pas tirées avant même que les débats n'aient lieu. Deux exemples :

- Nous sommes attachés à la rénovation de l'architecture statutaire et des grilles. Vous en faites le point 1 des thèmes de la négociation. Cela nous convient. Pourtant le calendrier récapitulatif fait commencer la négociation par l'amélioration de la gestion des emplois... Ce tableau rétrograde en tant que point II l'architecture statutaire et les grilles.

Ainsi donc, la grande réforme commence par une disposition, gestionnaire, de court terme, qui apparaît comme conjoncturelle et décalée par rapport aux dispositions structurelles qu'envisage la réforme. Pis, elle pourrait graver dans le marbre des dispositions préalablement aux questions de fond. Ces mesures visent, pour nous, essentiellement, à adapter au plus vite les services en cas de mobilité subie...

- A cette occasion vous nous avez fait présenter un projet de décret modifiant les « dispositifs indemnitaires d'accompagnement » dans la Fonction publique. L'art. 1 considère comme « un seul département ministériel l'ensemble des départements dont le secrétariat général est commun ». Cela sonne étrangement comme une mise en application anticipée d'un élément qui est mis au débat dans la séquence 3 sur les périmètres de gestion et pour lequel l'UNSA a déjà exprimé ses plus grandes réserves.

Sur tous ces points, nous attendons des engagements du gouvernement, qui pourront fonder une négociation loyale et constructive pour le service public et ses agents.